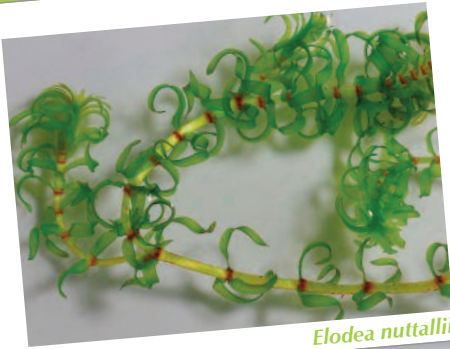




Elodées (Hydrocharitacées)

Elodée du Canada - *Elodea canadensis*
appelée aussi Mouron d'eau, peste des eaux

Elodée de Nuttall - *Elodea nuttallii*
appelée aussi Elodée à feuilles étroites



Elodea nuttallii

Taille
de 1 à 3 m de long

Feuilles
verticilles de 3, longues de
0,6 à 2 cm

Tiges
nombreuses ramifications,
se fragmentent aisément,
s'enracinent
superficiellement, fragiles



Elodea canadensis

Description générale

Plantes aquatiques et submergées présentant un enracinement superficiel. Des racines peuvent apparaître sur la tige.

Elodea nuttallii se distingue de l'Elodée du Canada par ses feuilles de couleur vert pâle, presque transparentes, légèrement recourbées et un peu crispées, qui s'affaissent lorsqu'on sort la plante de l'eau.

Elodea canadensis possède des feuilles de couleur vert sombre à bord denticulé, plus ovales et plus fines que celles de *Elodea nuttallii*.

**Abondance
très faible**

Reproduction/propagation

Plantes aquatiques vivaces. Leur développement végétatif à la bonne saison peut être extrêmement important. En hiver, les herbiers régressent considérablement de volume (pourrissement des tiges). Ces espèces sont dioïques (pieds mâles et femelles séparés) mais un seul sexe est connu dans nos régions (pieds femelles). Elles se reproduisent donc uniquement de manière végétative, par fragmentation et bouturage des tiges.

Habitat

Ces plantes se rencontrent dans les eaux eutrophes (riches en matières organique et minérale) des étangs, mares, canaux, fossés et rivières.

Elodea canadensis se rencontre le plus souvent dans des cours d'eau.

Elodea nuttallii se développe dans des eaux plus riches (notamment azote, phosphore...) et peuvent être assez sensibles à l'absence de ces composés.

Origine

L'élodée du Canada s'est naturalisée en France dans la période comprise entre 1867 et 1875 (en Haute-Vienne pour la 1^{ère} fois). En 1875, elle est signalée comme très abondante dans le Berry.

L'élodée de Nuttall n'est apparue que récemment en Europe continentale. Elle apparaît en Belgique en 1939 mais la colonisation de la France débute réellement dans les années 70.

Deux hypothèses (avec interaction possible) sont envisageables pour expliquer l'installation de cette élodée dans notre région :

- elle a pu être introduite par l'intermédiaire des marins ou de leurs péniches qui circulent sur le réseau de canaux du Nord de la France et du Benelux.

- il est possible qu'il y ait intervention directe des oiseaux ou des mammifères comme le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), dans le transport des bourgeons de la plante.

Nuisances

Sur le milieu naturel

Les proliférations de populations mono-spécifiques des élodées peuvent entraîner des dysfonctionnements des milieux aquatiques, tel des diminutions périodiques de quantité d'oxygène. Par ailleurs, l'extension de peuplements mono-spécifiques peut se faire au détriment d'autres plantes aquatiques.

Sur l'Homme

Elles constituent un obstacle à l'écoulement des eaux ainsi qu'à la pratique des loisirs nautiques. Les herbiers d'élodées peuvent également être une gêne physique pour la pêche.

Lutte et prévention

(au printemps et en été)

- **Arrachage au moyen d'engins de chantier** (pelleteuse à godet ou à griffe). Risque : la plante est coupée et non arrachée, ce qui entraîne un risque de bouturage et de reprise des rhizomes. La plante ou une partie peut se fixer sur les chenilles de bulldozer ou sur les pelles mécaniques.

- **Arrachage manuel méthodique** (travail fastidieux nécessitant une main-d'œuvre importante). Le matériel récolté doit être exporté, séché et brûlé.

Dans les deux cas, la fermeture de l'exutoire (filet en sortie d'étang) est nécessaire afin d'empêcher la colonisation de nouveaux milieux en aval.